



Conseil général
Échange

A0809-CG-030

Trois élections, trois visions différentes

Les 26, 27 et 28 novembre 2008

- Siège social
- Bureau de Québec

Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Adresse Web : <http://www.csq.qc.net>

Téléphone : (514) 356-8888
Téléphone : (418) 649-8888

Télocopie : (514) 356-9999
Télocopie : (418) 649-8800

Introduction

Les scènes politiques internationale et nationale sont loin d'être un long fleuve tranquille. La crise financière qui ébranle le monde met en danger les économies de la planète. Certaines peuvent espérer s'en tirer un peu mieux, mais comme le dit la fable de Jean de La Fontaine : « ils n'en mourraient pas tous, mais tous étaient frappés ». Que doit-on penser de cette crise et des solutions qui émergent ? L'arrivée de Barack Obama à la présidence des États-Unis suscite bien des espoirs. Quel sera son effet sur la politique canadienne ? Stephan Harper a été réélu à la tête d'un gouvernement minoritaire. À quoi doit-on s'attendre ? Et finalement, à quelques jours des élections québécoises, les troisièmes depuis 2003, quelle analyse doit-on en dégager ?

Cette analyse de la conjoncture politique souhaite apporter certains éléments de réponse à ces questions.

1. Vers une sortie de crise économique et financière ?

La crise financière actuelle illustre de manière flagrante l'échec du système économique marqué par de graves problèmes structurels comme la négligence des États à intervenir pour réguler l'économie, particulièrement à l'égard du secteur financier. Ce qui était impensable autrefois devient une réalité : des banques centrales qui se portent à la rescousse des banques nationales en les nationalisant, en tout ou en partie, et des organismes publics qui doivent intervenir pour assurer l'accès à des prêts hypothécaires. Aux États-Unis notamment, le débat autour d'un possible plan de sauvetage de l'industrie automobile fait rage.

Ce monde à l'envers a forcé la tenue d'une conférence du G-20¹, au cours du mois de novembre, afin de dégager des pistes de solution visant à définir une stratégie concertée pour faire face à la crise financière internationale. L'articulation de leurs propositions a été confiée aux ministres des Finances qui doivent présenter, d'ici le 31 mars 2009, la conclusion de leurs travaux en vue d'une nouvelle rencontre des leaders du G-20 avant le 30 avril 2009.

Leurs solutions :

- Accroître la transparence et la reddition de comptes des marchés financiers ;
- Accroître l'intégrité par des mesures de surveillance accrue ;
- Renforcer la coopération internationale par une réglementation coordonnée entre les nations ;

¹ Les pays membres du G-20 sont les pays du G-8 (Canada, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Allemagne, États-Unis et Russie) ainsi que Afrique-du-Sud, Arabie-Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Corée du Sud, Chine, Inde, Indonésie, Mexique et Turquie. Il est à noter que l'Union européenne est considérée comme un membre à part entière.

- Réformer les institutions internationales de Breton Woods (Fonds monétaire international [FMI] et Banque mondiale) afin de rehausser leur efficacité ;
- Élargir le Forum sur la stabilité financière afin d'y inclure les économies émergentes dans le but d'harmoniser les régulations bancaires.

Au sortir de cette rencontre, peut-on penser qu'elle a permis d'envoyer un signal politique suffisant pour rassurer ? Peut-on espérer une véritable correction à l'économie sous la gouverne du FMI et de la Banque mondiale ? Peut-on faire reposer sur ces institutions internationales la sortie de crise alors qu'elles ont contribué à cette crise ? Peut-on vraiment espérer la mise hors la loi des paradis fiscaux ?

À toutes ces questions, il est possible de répondre par oui ou par non. Il est permis d'espérer que l'équilibre du pouvoir commence à changer, les puissances industrialisées et occidentales ne sont plus les seuls maîtres du monde. Les nouveaux joueurs sont les pays émergents. Oui, il est question d'élaboration de mécanismes de contrôle des marchés et des gestionnaires des banques. Il est aussi permis d'exprimer un certain scepticisme et l'avenir nous dira si ce cénacle élargi des puissants de ce monde modifiera la logique économique ou si, tout simplement, ce dernier trouvera des manières de *discipliner* l'économie capitaliste pour un temps sans en modifier la logique.

Il faut conserver en mémoire ces propos de Jean-Luc Gréau, économiste et auteur de *Capitalisme malade de sa finance*, qui nous rappelle que :

Les naufrageurs naufragés de la sphère financière font pression sur les gouvernements, non seulement pour être sauvés, mais pour protéger un monde multilatéral de libre-échange encore accru des marchandises et des capitaux, dans le cadre d'une fuite en avant qui désarmera encore plus les États démocratiques. Quand on parle [...] de nommer des superviseurs internationaux des plus grandes banques du monde, que fait-on d'autre que prôner un élargissement des pouvoirs qui échappent au contrôle des États ? **Le resurgissement de l'État, dans un rôle de secouriste, n'implique en rien son retour en gloire dans le rôle de producteur de la norme juridique, de gardien de l'éthique des affaires ou de protecteur des populations au travail².**

La rencontre du G-20 avait comme objectif de préserver les investissements et non de repenser ce modèle économique qui carbure au crédit, c'est-à-dire à la consommation par l'endettement. Comme le rappelle Serge Truffaut, dans l'éditorial du journal *Le Devoir* du 17 novembre dernier, il y a un dénominateur commun entre la crise de 1929 et celle de 2008 :

² Jean-Luc Gréau, « La trahison des financiers », *Le Nouvel Observateur*, 30 octobre-4 novembre 2008, p. 109.

En 1929, l'inégalité des revenus avait atteint un sommet. En 2006, l'inégalité a enregistré un record. Dans les deux cas, c'est à méditer et à retenir, 5 % des plus riches faisaient main basse sur le tiers de l'ensemble des revenus. C'est à noter, cette culture de l'injustice la plus pernicieuse qui soit fut amorcée aux États-Unis et en Grande-Bretagne dans les années 80 avant que l'Allemagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le... Canada ne les imitent³.

Cette question de l'inégalité des revenus n'a pas été abordée lors des discussions du G-20. Aucune mesure annoncée ne permet d'anticiper un redressement des écarts dans les revenus. Certes, plusieurs pays élaborent des plans de relance de leurs économies visant, notamment, la création d'emplois. Mais il faut prendre conscience que cette crise est révélatrice d'une crise structurelle systémique du capitalisme. Comme l'explique très simplement Samir Amin :

Derrière cette crise se profile à son tour la véritable crise structurelle systémique du capitalisme. La poursuite du modèle de la croissance de l'économie réelle telle que nous la connaissons et de celui de la consommation qui lui est associé est devenue, pour la première fois dans l'histoire, une véritable menace pour l'avenir de l'humanité et de la planète.

La dimension majeure de cette crise systémique concerne l'accès aux ressources naturelles de la planète, devenues considérablement plus rares qu'il y a un demi-siècle. Le conflit Nord/Sud constitue de ce fait l'axe central des luttes et des conflits à venir⁴.

On ne peut se leurrer, les leaders mondiaux sont au chevet des banques et des institutions financières. Cette attention internationale, essentiellement économiste, a comme effet d'occulter de l'écran radar les grands conflits qui sévissent sur la planète, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. La crise alimentaire qui avait soulevé une certaine mobilisation internationale est relayée au second plan. À quand un G-20 sur la restauration des institutions internationales, notamment les Nations unies ? À quand un G-20 sur l'environnement ? À quand un G-20 sur la lutte à la pauvreté et sur les inégalités sociales et économiques dans le monde ?

La restauration du politique est essentielle pour s'émanciper de la tutelle des banques et des institutions financières. Mais cette restauration ne pourra venir que d'un mouvement social fort, et ce, à l'échelle internationale, mais aussi dans chaque pays. En d'autres mots, **tous les gouvernements se sentiront libres d'adopter des mesures qui ne limitent pas l'appétit des institutions financières si les organisations de la société civile ne réussissent pas à imposer un nouvel ordre du jour politique et économique fondé sur un véritable développement durable.**

³ Serge Truffaut, « L'écho à 1929 », *Le Devoir*, 17 novembre 2008, p. A-6.

⁴ Samir Amin, « Débâcle financière, crise systémique », *L'Aut'Journal*, 17 novembre 2008, [En ligne], [www.lautjournal.info/default.aspx?page=3&NewsId=1148].

À cet égard, deux grands rendez-vous sont au programme. Il sera intéressant de discuter des perspectives qui surgiront des débats lors du Forum social mondial de janvier 2009 au Brésil, d'une part, mais aussi lors du Sommet parallèle qui se tiendra en marge du Sommet des Amériques à Trinidad et Tobago du 17 au 19 avril 2009, d'autre part.

2. L'effet Obama sur les relations Canada–États-Unis

L'élection de Barak Obama à la présidence des États-Unis a suscité des attentes dans la majorité des pays du monde. Et pour cause, son élection permet d'espérer que ce pays pourra enfin en finir avec l'impasse politique à Washington, tourner le dos aux néoconservateurs et à la droite religieuse, procéder à des réformes indispensables, notamment au chapitre de la santé et de la lutte à la pauvreté, et restaurer la fierté du peuple étatsunien. Déjà, au cours de sa période de transition, le président désigné a réussi à constituer une équipe politique et économique qui, aux dires de plusieurs analystes, se démarque de la norme de l'appartenance partisane pour s'appuyer sur la compétence des personnes choisies. Les défis internes que devra affronter cette nouvelle administration sont énormes. Mais ce ne sont pas les seuls. Les relations avec les pays limitrophes au nord, comme au sud, risquent aussi d'être perturbées.

De ce côté-ci, l'élection de Obama risque de modifier sensiblement les relations canado-américaines et d'influer sur certaines politiques canadiennes, pour le meilleur ou pour le pire, notamment à l'égard de trois enjeux : les relations économiques, la politique étrangère et la politique environnementale.

Des économies hyper intégrées

- 80 % des échanges commerciaux du Canada sont réalisés avec les États-Unis.
- Le Canada est le plus important pourvoyeur de ressources énergétiques des États-Unis (près de 100 % des importations d'électricité, 94 % de gaz naturel, 35 % d'uranium et 17 % de pétrole viennent du Canada).
- Le Canada et les États-Unis partagent 9 000 kilomètres de frontières que près de 300 000 personnes franchissent chaque jour.

Malgré cela, les relations avec le Canada ne sont pas une priorité pour le nouveau président et Ottawa devra mettre les bouchées doubles pour ne pas passer inaperçu.

Selon Louis Bélanger, spécialiste des relations canado-américaines à l'Université Laval : « les relations canado-américaines ne sont pas du tout une priorité de la nouvelle administration américaine. Il faudra attendre en ligne et prendre un numéro. La simple logique froide des faits et des intérêts ne permet pas d'espérer

une première place⁵ », car le Canada, qui est préoccupé avant tout par son accès au marché américain et aux problèmes à la frontière, fera face à des États-Unis « centrés sur eux-mêmes et davantage animés, surtout au Congrès, d'un sentiment protectionniste⁶ ». Le nouveau forum de discussion sur la conjoncture économique internationale est le G-20 au lieu du G-8 et, dans ce G-20, le Canada devient un joueur de seconde zone par rapport à l'émergence de certains pays du Sud.

Aussi, selon Allan Gotlieb, ambassadeur du Canada aux États-Unis de 1981 à 1989 :

Le plus grand défi du Canada sera de réussir à occuper une place de choix dans l'ordre de priorité de Washington, car on fera la file en ces temps de difficultés économiques. Le président élu a hérité de tellement de problèmes qu'il aura aisément la tête ailleurs⁷.

Finalement, selon Roland Paris, de l'Université d'Ottawa, le Canada doit prendre les devants. « Historiquement, chaque fois qu'un grand projet a été mis de l'avant entre le Canada et les États-Unis, c'est le Canada qui l'a poussé⁸. » Sauf qu'à la direction politique du Canada, Stephan Harper n'est pas ce leader qui pourrait mettre de l'avant un nouveau projet porteur de changement.

L'avenir de l'ALENA

Parmi les dossiers qui surgiront entre nos deux pays, la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) risque d'occuper une place centrale, ce sujet ayant été abordé au cours de la campagne électorale étasunienne. Le nouveau président souhaite renégocier l'ALENA afin d'y inclure des normes sur l'environnement et les conditions de travail. Pourquoi ? Pour rassurer les électeurs des états de l'Ohio et du Texas. Certains syndicats américains seraient susceptibles d'appuyer l'ouverture proposée par Obama, si cela permettait de revenir à un certain protectionnisme et à des politiques et mesures pour protéger leur économie locale, surtout les emplois dans le secteur industriel, particulièrement dans l'industrie de l'automobile. Au premier abord, on peut penser qu'inclure de telles clauses dans des accords bilatéraux ne serait ni nouveau ni nécessairement néfaste. « Tout dépend si ces normes sont contraignantes ou non. On ne peut pas, dès à présent, dire que c'est du protectionnisme, mais la tentation d'en faire existe⁹. »

⁵ Manon Cornellier, « Les relations canado-américaines – Le Canada dans la file d'attente », *Le Devoir*, Édition du samedi 8 et du dimanche 9 novembre 2008, [En ligne], [http://www.ledevoir.com/2008/11/08/214844.html].

⁶ *Idem.*

⁷ *Idem.*

⁸ *Idem.*

⁹ Marie-Christine Corbier, « Barack Obama laisse planer le doute sur sa politique commerciale », *LesEchos.fr International*, 6 novembre 2008, [En ligne], [http://www.lesechos.fr/info/inter/4794135.htm].

Pour certains observateurs proches du milieu des affaires, ouvrir l'ALENA constitue un risque pour les États-Unis. En effet, le Canada qui est le plus grand fournisseur d'énergie aux États-Unis (pétrole, gaz naturel, électricité, uranium) pourrait bien vouloir tout renégocier. Le premier ministre canadien, Stephen Harper, a déjà prévenu qu'une renégociation pourrait menacer l'accès privilégié des États-Unis au précieux pétrole canadien ; les échanges de biens et de services entre les deux pays se chiffrent à plus de 525 milliards de dollars américains par an, en raison du poids du pétrole.

Pour les mouvements sociaux de l'Amérique du Nord, renégocier l'ALENA signifierait tout autre chose. Rappelons-nous notre mobilisation pour freiner l'adoption de ce traité de libre-échange et pour dénoncer le fait que le mécanisme de règlement des différends, prescrit dans le chapitre 11 de l'ALENA, crée un cadre légal dans lequel les entreprises privées peuvent, en tout temps, poursuivre les gouvernements si elles se sentent lésées, alors que l'inverse n'est pas possible. Nous avons contesté le fait que des règles, empruntées aux tribunaux d'arbitrage privés et marquées du sceau du secret, s'appliquent à des questions de politique publique relevant du débat démocratique et de la Charte des droits et libertés.

Nous avons aussi plaidé pour que l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail soit plus qu'un accord parallèle et qu'il y ait de véritables mécanismes pour faire respecter les normes internationales du travail. Lors de la Rencontre internationale contre le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) et lors des activités entourant la Semaine mondiale d'action et de mobilisation convoquée par le Forum social mondial (FSM), les quatre grands réseaux sociaux d'Amérique du Nord ont réclamé la révision de l'ALENA. L'objectif est d'établir des relations économiques basées sur la justice sociale et la souveraineté, tout en suivant une logique de développement durable. La déclaration des réseaux signale une liste non exhaustive de dix domaines où des changements sont nécessaires¹⁰ :

- L'agriculture, en suivant les principes de sécurité et de souveraineté alimentaire ;
- L'énergie, en tant que droit fondamental des peuples ;
- La régulation des investissements étrangers et l'élimination du chapitre 11 de l'ALENA, permettant aux investisseurs de poursuivre les gouvernements lorsque ceux-ci adoptent des politiques qui pourraient nuire à leurs profits ;
- Le rôle de l'État, en tant que garant des droits économiques, sociaux et culturels des populations ;

¹⁰ La déclaration complète est disponible sur le site du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) à www.rqic.alternatives.ca.

- L'emploi, en consolidant les circuits nationaux de production et en garantissant le respect des droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs ;
- La migration, en premier lieu le droit de ne pas avoir à migrer, ce qui exige de garantir la création, sur place, d'emplois décents ;
- L'environnement et la préséance des accords environnementaux multilatéraux ;
- Les services financiers, en régulant l'investissement spéculatif et en recouvrant la capacité des États à orienter les ressources financières en fonction de leur projet national de développement ;
- La protection des droits de propriété intellectuelle, en particulier concernant la production de médicaments génériques qui garantissent le droit à la santé ;
- Des mécanismes de résolution des conflits justes et impartiaux auxquels toutes les parties doivent obligatoirement se soumettre.

Cela est d'autant plus urgent qu'actuellement, le Canada et le Québec signent des accords de commerces bilatéraux avec plusieurs pays et que ceci risque de s'accroître si on s'appuie sur le dernier discours du Trône comme en témoigne cet extrait :

[Notre gouvernement] cherchera à conclure de nouveaux accords commerciaux en Asie et dans les Amériques, ainsi qu'avec l'Union européenne, afin d'ouvrir des marchés aux entreprises canadiennes. Notre gouvernement présentera des mesures législatives pour ratifier les résultats des négociations commerciales conclues avec l'Association européenne de libre-échange, le Pérou, la Colombie et la Jordanie.

Notre gouvernement poursuivra ses investissements dans les portes d'entrée de l'Atlantique et du Pacifique, et dans d'importants passages frontaliers comme celui de la rivière Détroit, de sorte que les marchandises et les services canadiens puissent atteindre les marchés de l'Europe, de l'Asie et des États-Unis.

C'est dans ce contexte que nous devons craindre le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique qui est négocié en secret et dont les priorités sont déterminées par le Conseil nord-américain sur la compétitivité (CNAC). Initiative des élites économiques et politiques, ce partenariat vise à construire une communauté économique sécuritaire de l'Amérique du Nord¹¹ (intégration des marchés, uniformité des politiques d'immigration sur la doctrine américaine et des politiques communes de sécurité, notamment par l'établissement d'un commandement militaire unifié pour l'Amérique du Nord). C'est toute la capacité des États à définir les politiques publiques qui est

¹¹ États-Unis, Canada et Mexique.

en jeu. En effet, ce partenariat compromet la capacité de l'État à définir des politiques publiques autonomes en amenant les États signataires à fixer des normes harmonisées dans les secteurs régissant la santé, la sécurité alimentaire et l'environnement. Nous ne connaissons pas les intentions du nouveau président des États-Unis à cet égard, mais tout laisse croire qu'il n'y aura pas de rupture politique à ce chapitre, car ouvrir l'ALENA aura un impact sur le PSP, les deux étant étroitement reliés.

Une politique étrangère très imbriquée

Depuis l'élection de Stephan Harper, la politique canadienne est de plus en plus calquée sur celle du gouvernement de Bush. Que ce soit sur le plan de la présence militaire du Canada en Afghanistan, de la lutte au terrorisme, de la sécurité aux frontières (le fameux passeport), de la question environnementale (protocole de Kyoto), l'indépendance du Canada est de plus en plus érodée. Des règlements comme celui du bois d'œuvre ont fait mal à l'économie nationale, particulièrement au Québec, et la crise immobilière vécue au Sud n'est rien pour alléger notre propre crise forestière.

Le défi lancé au Canada par l'arrivée de Obama ne se limite pas aux relations commerciales, mais affecte la politique étrangère canadienne. Dans le cas de l'Afghanistan, note Louis Bélanger, il s'agit d'un enjeu avant tout bilatéral pour le Canada, mais multilatéral pour les Américains. Barack Obama, qui veut retirer ses troupes de l'Irak et concentrer ses efforts en Afghanistan, a dit, à maintes reprises, attendre un appui supplémentaire de ses alliés. La plupart des experts croient que cela se traduira par des pressions accrues sur le Canada pour qu'il poursuive sa mission de combat au-delà de 2011. À cet égard, le gouvernement Harper maintient sa position : « Je tiens à préciser que la position américaine, même si elle est renouvelée à certains égards, ne changera pas la position canadienne telle qu'elle a été adoptée par le Parlement. Nous allons quitter l'Afghanistan en 2011. »

Selon Philippe Lagassé, spécialiste des affaires internationales à l'Université d'Ottawa, le Canada pourrait s'en tirer en se donnant un rôle différent pour le après-2011 et en discutant rapidement avec Washington. « Obama ne veut pas avoir à demander publiquement au Canada de rester pour ensuite se faire dire non¹². » Un sommet de l'OTAN est prévu pour la fin d'avril 2009. Obama voudra démontrer qu'il a obtenu l'appui de ses alliés. Sa préoccupation sera davantage d'avoir un plan d'ensemble à offrir au peuple américain que de s'attarder à la contribution de chaque pays. Il voudra aussi être plus actif dans les forums multilatéraux où le Canada était traditionnellement très présent, du moins jusqu'à l'arrivée de Stephen Harper.

Et du côté de l'espoir, on pourrait rêver que l'intention du président désigné de fermer la prison de Guantanamo permettrait de régler le cas du dernier prisonnier politique occidental encore détenu, l'enfant-soldat Omar Khadr. Mais le nouveau

¹² Manon Cornellier, *op. cit.*

ministre des Affaires étrangères, Laurence Cannon, l'a répété : le gouvernement n'a nullement l'intention de demander le rapatriement de ce jeune détenu.

L'ironie serait que ce soit un changement de cap aux États-Unis qui pousse le Canada à revenir à son modèle diplomatique traditionnel, à retourner sur un terrain qu'il connaît bien et où il a longtemps eu une forte crédibilité. On peut rêver et espérer que l'arrivée de Obama provoque un nouveau brassage d'idées qui mènerait à l'élaboration d'une politique étrangère canadienne cohérente, mais les illusions ne mènent jamais bien loin.

Vers un virage environnemental ?

Le plan Obama à l'égard de l'environnement s'articule autour de trois axes : éliminer les importations de pétrole du Moyen-Orient et du Venezuela d'ici 10 ans, créer des millions d'emplois verts et réduire les émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990 d'ici 2020, et, en plus, les réduire de 80 % d'ici 2050. En conséquence, la stratégie canadienne qui était de s'allier aux pays opposés au protocole de Kyoto se retrouve remise en question avec l'arrivée de Obama. Il veut effectuer un changement radical, notamment en investissant massivement dans la recherche et le développement d'énergies vertes, particulièrement dans le secteur de l'industrie automobile. Ceci peut avoir un effet majeur sur le développement des sables bitumineux et sur la capacité pour le Canada de poursuivre ses exportations de pétrole au sud de sa frontière.

La réponse du gouvernement Harper « réaliste et responsable » s'est retrouvée dans le discours du Trône :

Notre gouvernement s'est engagé à réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 20 p. cent d'ici 2020. [...] Nous allons nous concerter avec les gouvernements des provinces et nos partenaires pour élaborer et mettre en place un système nord-américain de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, ainsi qu'un protocole international efficace pour le après-2012.

Afin de relever le défi des changements climatiques, nous devons également recourir davantage aux technologies qui n'émettent pas de gaz à effet de serre. Notre gouvernement fixera comme objectif le recours à des sources non émettrices, telles que l'hydroélectricité, le nucléaire, le charbon propre ou l'éolien, pour satisfaire 90 p. cent des besoins en électricité au Canada d'ici l'an 2020. Dans la poursuite de cet objectif national ambitieux, notre gouvernement maintiendra son appui en faveur des biocarburants, de l'énergie éolienne et d'autres énergies de remplacement.

Finalement, le nouveau président partage le point de vue du Canada qui veut convaincre la Chine et l'Inde, et d'autres puissances émergentes, de faire leur part.

Il sera intéressant, dans ce nouveau contexte, de voir comment le Canada tirera son épingle du jeu sur la scène multilatérale.

3. L'ordre du jour politique de Stephen Harper et le discours du Trône

Depuis son élection, Stephen Harper s'est lancé dans une diatribe soufflant le chaud et le froid. Tout en affirmant que le Canada est dans une meilleure position pour affronter la crise financière que la majorité des pays industrialisés, il soutient toutefois que « nous ne devons pas nous berner d'illusions. Le Canada n'est pas une île. Les effets de cette crise vont continuer à se faire sentir ici. Et ne vous trompez pas. Il y a des jours encore plus difficiles à venir¹³ ». Son ministre des Finances, Jim Flaherty, nous prédit des jours de plus en plus sombres et songe à vendre les actifs du gouvernement, ces bijoux de la Couronne, comme moyen de préserver l'équilibre budgétaire. « Nous sommes en train d'évaluer nos actifs pour déterminer si on doit les garder ou les vendre¹⁴. »

Fidèle au crédo politique néolibéral, le discours du Trône, livré le 19 novembre dernier, s'inscrit en droite ligne dans la pensée de Milton Friedman pour qui la fonction de l'État est de « protéger notre liberté contre ses ennemis extérieurs et contre nos concitoyens eux-mêmes : il fait régner la loi et l'ordre, il fait respecter les contrats privés et il favorise la concurrence¹⁵ ». L'orientation défendue dans ce discours est, à peu de choses près, celle du bon fonctionnement des marchés et de la protection des investissements. S'il y a une réglementation des marchés financiers, celle-ci ne devra pas bloquer le développement économique.

Par contre, les finances publiques seront réduites, tous les programmes révisés et la note sera en partie refilée à la fonction publique fédérale. Le discours du Trône l'annonçait : « notre gouvernement est en outre déterminé à gérer de façon responsable la rémunération dans la fonction publique fédérale et déposera un projet de loi pour en assurer une croissance durable ». Le projet de loi reste à venir, mais déjà, le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique du Canada ont conclu une entente de principe qui prévoit des hausses de salaire de 6,8 % échelonnées sur quatre ans. Quant aux futures compressions de personnel, rien n'est annoncé.

Du côté de la culture, le nouveau ministre responsable du Patrimoine, James Moore, a tranché : les compressions dans la culture sont là pour rester et il n'y aura pas de programmes de remplacement. Les conséquences sont réelles. Déjà, plus de 600 représentations à l'étranger sont compromises. Et la seule référence à la culture lors du discours du Trône a été la suivante :

¹³ Extrait du discours de Stephen Harper devant les membres de son parti lors du congrès national du 13 novembre 2008, à Winnipeg.

¹⁴ Joël-Denis Bellavance, « D'autres nuages noirs à l'horizon », *La Presse*, 14 novembre 2008, p. A-11.

¹⁵ Cité par Noémi Klein, *La stratégie du choc, La montée d'un capitalisme du désastre*, Leméac/Actes Sud, 2008, p. 13.

La créativité et l'innovation dans le secteur des arts contribuent à la fois à la vitalité culturelle du Canada et à son avenir économique. Notre gouvernement présentera des mesures législatives en vue d'actualiser la législation sur le droit d'auteur et la protection de la propriété intellectuelle¹⁶.

En matière de relations internationales, le gouvernement Harper n'agit pas de manière à rehausser le rôle du Canada. Dès la semaine dernière, le gouvernement Harper a signé un accord de libre-échange avec la Colombie, et ce, malgré les avis donnés par le Comité permanent du commerce international qui « demandait au gouvernement Harper de surseoir à la signature d'un tel traité avec la Colombie tant que la situation des droits de la personne dans ce pays ne serait pas sensiblement améliorée¹⁷ ». Cet accord devra être soumis à la Chambre des Communes. Espérons que le gouvernement Harper n'en fera pas une question de principe qui forcerait les partis d'opposition à défaire son gouvernement. Quant à la politique canadienne en Afghanistan, elle risque d'être en porte à faux avec celle du gouvernement Obama qui souhaite s'engager militairement dans ce pays. Encore là, il nous faudra reprendre la lutte pour que cesse l'implication des troupes canadiennes dans les conflits impériaux des États-Unis et que notre politique étrangère s'aligne sur la paix, le développement humain et le respect des droits démocratiques.

Sur le front de la sécurité intérieure, le gouvernement Harper poursuivra sa lancée sur la loi et l'ordre en ramenant au menu législatif les projets de loi pour accentuer les peines à l'égard des jeunes contrevenants. Il ne légifèrera pas pour améliorer le contrôle des armes à feu, mais plutôt pour « empêcher la contrebande et appliquer des sanctions plus lourdes en cas de crimes commis avec des armes à feu¹⁸ ». La vigilance sera de mise devant le projet d'édicter une déclaration sur la sécurité nationale qui « expliquera comment nous entendons répondre à la fois aux défis que posent les nouvelles menaces à la sécurité nationale et aux exigences de contrôle, de responsabilité et de protection des libertés¹⁹ ».

Finalement, plus aucun doute n'est possible, la droite religieuse n'a pas désarmé et milite ferme pour imposer d'importants reculs pour les femmes. Ainsi, le ministre de la Justice, Rob Nicholson, a voté en faveur de la recommandation du Parti conservateur (PC) visant à faire du fœtus une victime à part entière lorsqu'une femme enceinte est victime d'un acte criminel. On ne peut sous-évaluer le fait qu'il se soit engagé à déposer un nouveau projet de loi dans ce sens. De plus, les membres du PC ont aussi adopté une résolution limitant le concept d'équité salariale à celui d'un salaire égal pour un travail égal, rejetant ainsi la notion de travail équivalent.

¹⁶ [En ligne], [<http://www.ddt-sft.gc.ca/fra/media.asp?id=1364>].

¹⁷ Gilles Toupin, « Accord de libre-échange avec la Colombie, L'opposition révoltée par le geste de Harper », *La Presse*, 25 novembre 2008, p. A-22.

¹⁸ Extrait tiré du discours du Trône.

¹⁹ Extrait tiré du discours du Trône.

4. Élections Québec 2008

La Centrale des syndicats du Québec a choisi une approche proactive dans le cadre de cette campagne électorale. Depuis le début de la campagne, la CSQ a clairement affiché sa vision de faire de l'éducation une priorité nationale. De concert avec les membres du SISF, elle a remis à l'ordre du jour les demandes syndicales pour le respect des droits syndicaux, particulièrement ceux des salariées et salariés du secteur public. Notre orientation d'un syndicalisme de proposition s'est traduite dans la réalisation de deux dépliants présentant les priorités de notre Centrale et pour lesquelles nous attendons les réponses des partis politiques. Nous avons aussi préparé un guide d'intervention sur une base locale et régionale à l'intention de nos syndicats locaux.

Aux deux tiers de cette campagne, il convient de nous attarder sur certains éléments de celle-ci.

Le profil des candidatures

La période de mise en candidature est terminée. Selon le Directeur général des élections, 651 déclarations de candidature ont été acceptées dans les 125 circonscriptions du Québec. Les trois plus importants partis politiques, le Parti libéral du Québec (PLQ), le Parti québécois (PQ) et l'Action démocratique du Québec (ADQ), ont réussi à présenter des candidates et des candidats dans toutes les circonscriptions, alors que le parti Québec solidaire (QS) sera présent dans 122 circonscriptions et le Parti vert du Québec (PVQ) dans 80 circonscriptions.

L'âge moyen des candidates et des candidats est de 45 ans, se répartissant ainsi : 25 % (162 personnes) ont de 50 à 59 ans, 23 % (151) de 40 à 49 ans et 18 % (120) de 18 à 29 ans :

Par ailleurs, avec 200 candidates, les femmes comptent pour 31 % des candidatures soit le même pourcentage (mais avec 212 candidates) que lors du scrutin du 26 mars 2007. Les femmes représentent 20 % des candidatures de l'Action démocratique du Québec/Équipe Mario Dumont, 32 % des candidatures du Parti libéral et 31 % des candidatures du Parti québécois. Québec solidaire est le seul parti à compter plus de candidatures féminines (53 %) que masculines (47 %). Les bulletins de vote de 14 circonscriptions auront plus de noms de femmes que de noms d'hommes. Finalement, dans 16 circonscriptions, il n'y a aucune candidature féminine²⁰.

²⁰ Directeur général des élections, *Élections générales du 8 décembre 2008 – 651 candidates et candidats seront dans la course aux élections générales du 8 décembre*, [En ligne], [<http://www.electionsquebec.qc.ca/fr/nouvelleDetail.asp?id=2495&typeN=2>].

Des différences ou des nuances dans les programmes ?

Depuis le début de la campagne électorale, les principaux partis politiques tentent de se démarquer par leur plate-forme ou leurs engagements, avec un succès relatif. Certes, l'ADQ est le parti qui joue le plus à fond la question de la diminution de la taille de l'État et de son rôle dans l'économie. Le PQ renoue, par certains aspects de son programme, avec des propositions sociales-démocrates. Le PLQ cherche à se distinguer de la droite et à se présenter comme le parti du centre qui peut concilier les aspirations pour une certaine justice sociale et le développement économique. Mais ce qui est inquiétant, c'est qu'aucun des partis traditionnels ne semble être capable de présenter une stratégie collective, voire une vision d'ensemble, sur les défis que la société québécoise doit surmonter, et ce, contrairement à QS. Quant au PVQ, il faut noter l'effort mis à présenter une plate-forme relativement plus substantielle cette fois-ci.

Leurs orientations économiques

Un examen de leurs principales orientations économiques nous révèle que le PLQ et le PQ défendent les mêmes positions sur bien des questions. Ils sont tous les deux d'accord pour diminuer le fardeau fiscal des Québécoises et des Québécois, et pour augmenter l'immigration afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre. Les deux s'opposent à la privatisation d'Hydro-Québec et au soutien du secteur immobilier. Leur divergence de vues ? Le rôle que devrait jouer la Caisse de dépôt et de placement. Le PQ souhaite le retour au rôle historique de la Caisse, soit le soutien de l'économie québécoise et le PLQ s'y oppose. Il est à noter que sur tous ces enjeux économiques, le PQ et QS partagent les mêmes orientations, ce dernier insistant toutefois pour que la Caisse n'investisse qu'au Québec.

De plus, tous les partis politiques, à l'exception de l'ADQ, promettent une augmentation du salaire minimum. D'ailleurs, ce dernier, fidèle à son crédo, veut privatiser Hydro-Québec et tient absolument à soutenir le secteur immobilier. Pour améliorer le rendement économique de la province, ce parti souhaite réduire les dépenses du gouvernement, réviser à la baisse le nombre de ministères et d'organismes publics et, en bout de piste, diminuer la taille de la fonction publique. Seuls QS et le PVQ mettraient un terme aux PPP. Le silence des autres partis politiques sur l'avenir des PPP n'est pas surprenant, tous soutiennent le recours à ce système.

En matière de soutien aux travailleuses et aux travailleurs qui ont perdu leur emploi, le PQ propose un soutien accru aux programmes de formation de la main-d'œuvre et aux comités de reclassement pour toutes les entreprises quel que soit leur taille. Au PVQ, on propose d'étendre l'obligation qu'ont les entreprises à investir 1 % de leur masse salariale dans la formation de la main-d'œuvre à toute entreprise ayant une masse salariale de 300 000 \$ et plus. Quant au soutien à la recherche et à l'innovation, la plate-forme électorale présente les intentions de ce parti. Du côté du

PLQ, c'est un fonds d'amorçage pour aider à la mise en marché d'idées et de technologies québécoises qui est proposé.

Quant au PVQ, il souhaite réformer la fiscalité, mais là où il se démarque du PQ et du PLQ, c'est dans son refus de diminuer le fardeau fiscal des Québécoises et des Québécois. Pour sa part, QS veut réévaluer les aides fiscales et combattre l'évitement et l'évasion fiscale.

L'éducation, pas vraiment une priorité dans cette campagne

La CSQ souhaitait que l'éducation soit une des priorités de la campagne électorale. Ce n'est pas nécessairement le cas, le débat n'étant pas si présent sur la place publique. On peut se réjouir que le PLQ et le PQ promettent de réduire le nombre d'élèves par classe, mais sans l'ajout de ressources professionnelles et de soutien cette réduction peut s'avérer bien insuffisante pour relever les défis de l'école publique. L'augmentation de ces ressources spécialisées en appui à la réduction du nombre d'élèves par classe est toutefois présente dans le programme de QS et du PVQ.

Le PLQ veut faciliter l'accès à la profession en permettant aux personnes détentrices d'un baccalauréat dans une matière au programme d'obtenir une maîtrise en éducation tout en enseignant. Cette mesure permettrait d'embaucher 2 400 enseignantes et enseignants. Le PQ propose, pour sa part, un plan national de lutte au décrochage scolaire et de nouvelles passerelles entre la formation professionnelle et la formation technique au collégial.

En fait, le développement de l'école publique ne pourra compter sur l'ADQ qui n'a d'autres projets que l'abolition des commissions scolaires et leur remplacement par des écoles autonomes responsables de leurs choix. Empruntant ses idées au groupe *Stoppons la réforme*, son programme fait flèche de tout bois en parlant de culture de l'effort et de quintessence de la dérive bureaucratique. Il prône le retour à la discipline, aux examens nationaux et aux classes séparées pour les élèves en difficulté. Il souhaite également que les sciences de l'éducation n'aient plus le monopole de la formation des maîtres.

Le financement du réseau public de l'éducation souffre de la compétition entre les écoles. Cette question n'est pas relevée par les partis traditionnels alors que le PVQ propose d'abolir le financement des écoles privées sur une période de cinq ans et de transférer les sommes à l'amélioration des services aux élèves des écoles publiques. Cette volonté de cesser le financement public de l'école privée est aussi présente chez QS.

Leur vision de la santé

Les soins de santé demeurent la priorité des Québécoises et des Québécois, et pourtant, cet enjeu reste relativement peu abordé de manière constructive ; le PLQ

et le PQ se lançant la balle de la responsabilité des problèmes dans ce réseau. Il serait peut-être temps que le PLQ assume le bilan de ses interventions des cinq dernières années, reconnaisse qu'il n'a pas tenu ses promesses de 2003 et surtout que depuis son arrivée au pouvoir, le secteur privé ne cesse de progresser dans le réseau public.

Le PLQ n'entend ni ralentir le rythme des privatisations ni le recours aux PPP pour ses projets d'hôpitaux universitaires à Montréal et à Québec. Par contre, il promet d'augmenter le nombre de médecins de famille, d'assurer l'accès à un médecin de famille en augmentant le nombre de groupe de médecine familiale à 300, d'offrir des primes aux nouvelles infirmières et infirmières auxiliaires ainsi qu'à celles qui ont plus de 35 ans de service. Sa promesse d'éviter les surcharges de travail du personnel de la santé, en repensant l'organisation du travail et les modes de gestion et en éliminant l'obligation d'effectuer des heures supplémentaires, se matérialisera-t-elle lors des prochaines négociations ? Cela reste à voir.

La privatisation du réseau ne sera pas nécessairement freinée puisque le PQ ne songe qu'à abroger le règlement autorisant les centres médicaux spécialisés à pratiquer la totalité des chirurgies et à stopper le développement des assurances duplicatives. Il ne renonce pas non plus aux PPP pour la construction des hôpitaux universitaires. Tout comme le PLQ, il souhaite créer des groupes de médecine familiale, son objectif se situant à 150. Il promet un médecin de famille à chaque Québécoise et Québécois. Par contre, ce parti inclut certains engagements à l'égard de la prévention et des services à domicile. Finalement, il s'engage, comme le PLQ, à revoir l'organisation locale du travail et à valoriser les professions en santé et en services sociaux.

C'est sans contredit l'ADQ qui pousse le plus le vent de la privatisation. Affirmant s'inspirer du rapport Castonguay, Mario Dumont prône l'instauration d'un véritable système de santé mixte. À titre d'exemple, il propose l'introduction du secteur privé dans les salles d'opération, l'autorisation d'une pratique médicale mixte pour les médecins, l'accélération du développement de cliniques privées et la sous-traitance des services auxiliaires.

Si QS était élu, nous reviendrions à la mission première des CLSC quant aux services de première ligne que sont la prévention et les services à domicile, et nous aurions un régime d'assurance-médicaments, Pharma-Québec. Il rejoint les partis traditionnels en prônant l'ajout de nouveaux médecins. Si le PVQ était élu, la prévention deviendrait prioritaire et il miserait sur un système de coopératives de services de santé.

Et les droits sociaux

C'est sans conteste du côté des engagements en matière de droits sociaux que les partis politiques se distinguent.

L'ADQ ne bronche pas, l'aide de l'État ira directement aux familles sous forme soit d'une allocation familiale hebdomadaire de 100 \$ pour chaque enfant d'âge préscolaire qui ne fréquente pas une garderie soit d'une allocation de 5 000 \$ pour le troisième enfant. Jouant des préjugés les plus tenaces, le parti de Mario Dumont veut obliger les prestataires aptes au travail à signer un contrat avec l'État s'ils veulent recevoir leurs prestations, contrat qui énoncera clairement qu'il s'agit d'une aide temporaire et qui édictera la marche à suivre pour réintégrer le marché du travail. Avec un tel programme, on ne peut se surprendre du silence de ce parti sur la construction de logements sociaux et son opposition à une bonification majeure du salaire minimum.

Résumés sous le slogan *Un enfant, une place*, les engagements du PQ privilégient la mise en place de 38 000 nouvelles places dans les services de garde dans divers milieux, et ce, dès le lendemain de l'élection. Selon la situation des finances publiques, il accorderait un soutien financier à la naissance (la somme n'est pas encore définie, mais elle pourrait varier selon le rang de l'enfant) ainsi qu'une allocation lors de la rentrée scolaire. Du côté de la conciliation, il y aurait adoption d'une politique de conciliation famille-travail qui contiendrait, notamment, des mesures incitatives dans les entreprises.

À lire les engagements du PLQ au chapitre des droits sociaux, on est en droit d'être quelque peu surpris. En effet, avant le déclenchement des élections, le gouvernement de Jean Charest avait annoncé l'indexation des prestations au taux utilisé pour le régime d'imposition des particuliers, soit 2,36 % à compter du 1^{er} janvier 2009, et ce, pour l'ensemble des personnes recevant de l'aide sociale. Depuis le début de la campagne électorale, il a promis d'ajouter 33 000 places dans les services de garde d'ici 2012, de maintenir le coût de ces places à 7 \$ et d'augmenter de 10 à 15 jours le nombre de congés sans solde pour responsabilités parentales. Ce changement de cap présage-t-il d'une sensibilité nouvelle à l'égard des problématiques sociales ?

QS présente les engagements qui répondraient aux préoccupations liées aux droits sociaux. Ses propositions pour renforcer la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ou, encore, celles visant à contrer les problèmes de logement et d'itinérance et son parti pris pour la justice sociale et la distribution de la richesse s'expriment clairement dans ses engagements. À cela, il faut ajouter son engagement à doter le Québec d'une véritable politique de conciliation famille-travail et une révision des normes du travail afin d'y intégrer l'obligation de rémunérer cinq des dix journées prévues pour responsabilités familiales ou l'ajout d'une troisième semaine de congé par année.

Les thèmes si peu débattus

Il est de plus en plus évident que certaines questions ne parviennent pas à retenir l'attention des politiciens ou ne se traduisent pas largement dans le débat public. Du côté de l'éducation, les demandes de la CSQ en ce qui concerne l'intégration

des enfants en difficulté sont prioritaires. À ce stade-ci, les réponses se font toujours attendre. En matière de politiques sociales, les engagements des partis politiques concernant le logement social, la lutte à la pauvreté ou le soutien aux personnes âgées n'ont pas fait beaucoup de bruit. Au début de novembre, le ministre Sam Hamad avait annoncé le report d'un an du Plan d'action de lutte contre la pauvreté. Le plan d'action libéral concernant les personnes âgées en a déçu plus d'un. Et au cours de cette campagne, des mesures ont été annoncées par-ci par-là, mais nous sommes loin d'un discours qui permettrait de dégager les orientations que les partis veulent adopter pour répondre à ces problématiques.

Le développement de la culture et la protection et la promotion de la langue française ne sont pas abordés de front ou seulement en réponse à des questions. L'ADQ s'oppose au renforcement de la Charte de la langue française afin de franciser les entreprises de 50 employés et moins. Le PLQ s'appuie sur la mise en place d'un plan d'action pour l'amélioration du français au primaire et au secondaire et du comité chargé du suivi de ce plan d'action. QS veut renforcer l'application de la Charte de la langue française et faire du français la langue du travail et des communications.

Finalement, les droits syndicaux ne sont pas un enjeu de cette campagne électorale. On doit se féliciter du fait que le gouvernement ne contestera pas le jugement de la Cour supérieure en ce qui concerne les lois 7 et 8. Cela constitue une victoire extraordinaire pour ces femmes et pour le mouvement syndical. Mais il semble bien que le progrès dans le respect des droits syndicaux s'arrête là pour le PLQ. Ce dernier et le PQ ne se sont pas engagés à retirer la loi 43. Le PVQ n'aborde pas cette question dans sa plate-forme. C'est du côté de QS que l'engagement est le plus ferme quant à l'abrogation de la loi 43.

Conclusion : une campagne électorale pourquoi, pour qui ?

La campagne électorale a été lancée par le premier ministre ; la raison donnée étant la situation économique. Fallacieuse à sa face même, cette excuse pour déclencher des élections est contraire aux volontés de la population qui, dans les jours précédents le déclenchement, affirmait dans une proportion de 70 % ne pas vouloir d'élections. Ce fort taux de désapprobation pourrait se traduire dans les urnes le jour du scrutin, un pourcentage important de personnes affirmant au déclenchement des élections ne pas avoir l'intention d'aller voter.

Très tôt dans la campagne, il est devenu clair que le prétexte de l'économie sonnait faux. Les engagements économiques dévoilés par les partis politiques ne laissent pas transparaitre de si grands écarts. Aussi, nous sommes en droit de nous demander s'il n'aurait pas été possible pour le PLQ de s'entendre avec les partis politiques à l'Assemblée nationale plutôt que de déclencher des élections. Plus encore, le plan de relance du gouvernement Charest ne nécessitait ni projet de loi ni adoption d'un nouveau budget pour pouvoir être mis en œuvre. De simples décrets auraient suffi. Alors quoi ?

Les deux partis politiques qui composent l'opposition officielle à l'Assemblée nationale ont vertement dénoncé le fait de se retrouver en campagne électorale. Du côté de l'ADQ, force est de constater que le pari de ce parti de se positionner comme l'équipe des changements structurels et celle représentant le mieux la classe moyenne n'a pas fonctionné. Sa chute dans les sondages ne cesse de se matérialiser, comme en témoigne le dernier sondage Léger-Marketing²¹ publié le 25 novembre 2008 qui n'accorde plus que 12 % des intentions de vote à ce parti.

Le PQ n'était pas plus enthousiaste à l'idée d'élections générales. Parti en reconstruction et aux prises avec des difficultés financières sévères, il serait surprenant que celui-ci réussisse à former le nouveau gouvernement du Québec. Certes, il a mis la question de la souveraineté en sourdine, mais son programme renoue avec plusieurs initiatives sociales-démocrates qui ont permis au Québec de réduire les inégalités sociales. Sa plate-forme parle aussi de rénover la social-démocratie, de débureaucratiser et d'instaurer une véritable culture de résultats. Pour éviter les dérapages de l'ère Bouchard, il faut espérer que les candidates et les candidats issus d'organisations progressistes puissent influencer les orientations de ce parti. Actuellement, il effectue une petite remontée dans les sondages, obtenant 34 % des intentions de vote tout en maintenant son avance chez les francophones (40 %). Tout est encore possible. Mais si la tendance se maintient, le mieux que ce parti puisse espérer est de former, à nouveau, l'opposition officielle et de retrouver une certaine marge de manœuvre à l'Assemblée nationale.

En conséquence, le pari de Jean Charest est d'obtenir un gouvernement majoritaire. Cela semble possible, les intentions de vote lui accordant 45 % des voix. Cela lui permettrait de diriger le Québec sans se heurter à une opposition à ses projets de loi ou, encore, à ses initiatives. Il lui serait plus facile de concocter des projets d'investissements en PPP, de poursuivre sur sa lancée de recours aux fondations privées pour financer certaines de ses politiques ou alors de mener à terme des projets de développement sans se soucier des effets environnementaux et culturels de ceux-ci.

Au cours de son premier mandat, ce « fidèle croisé du libéralisme économique²² » a dû affronter la grogne populaire qui a considérablement terni son image publique. Durant son deuxième mandat, son statut de minoritaire a eu comme effet de réfréner ses appétits pour des projets radicaux. Il a été obligé de procéder à la pièce plutôt que de foncer tête baissée dans des réformes tous azimuts. Depuis le début de la campagne électorale, Jean Charest s'est engagé sur la voie d'une intervention active de l'État dans le domaine de l'économie non seulement à l'égard des entreprises, mais aussi des personnes.

Cependant, le déclenchement de ces élections ne doit pas faire oublier certains dossiers chauds comme les soubresauts du CHUM, les dérapages autour de la

²¹ Voir Annexe 1.

²² Expression empruntée à Noemie Klein, *op. cit.*

qualité du fromage québécois ou, encore, son insensibilité quant à l'état du français, particulièrement dans la région de Montréal. Il ne peut pas non plus occulter le nombre de projets de loi restés en suspens et qui risquent de se retrouver à nouveau au feuillet de l'Assemblée nationale. La présente campagne électorale fait aussi ressortir des ratés de la gouvernance libérale.

Lors du déclenchement des élections, le premier ministre Charest avait posé la question suivante : « Qu'est-ce qui est le mieux pour le Québec ? » Si le passé est garant de l'avenir, il n'est pas certain que celui-ci passe par le retour d'un conservateur à la direction d'un gouvernement libéral, car certaines questions méritent des réponses. Peut-on se permettre de ne plus appréhender le retour du Jean Charest 2003-2007 ? Peut-on conclure de ses discours actuels qu'il a renoncé à son plan de réingénierie ? En d'autres mots, peut-on faire confiance aux promesses égrenées depuis le début de la campagne ?

Annexe 1

Sondages

Léger Marketing

Le premier sondage de la campagne 2008 a été dévoilé le **11 novembre** dans le *Journal de Montréal* : l'avance des libéraux était à 41 % et la deuxième place allait aux péquistes avec 35 %, mais avec des appuis encore plus solides que la dernière fois dans le vote francophone. Le sondage de Léger Marketing confirmait aussi que les choses ne se replacent pas pour l'ADQ qui est à 14 %. Le taux de satisfaction envers le gouvernement a chuté de sept points, mais demeure fort à 55 %.

Selon les calculs de Prédications HKDP de la firme de communication du même nom, la répartition des sièges, selon les chiffres de Léger Marketing, donnerait 65 députés aux libéraux, 58 aux péquistes et 2 à l'ADQ.

CROP-La Presse

Le **15 novembre**, le sondage CROP-*La Presse* présente les troupes de Jean Charest en avance avec 42 % des intentions de vote contre 31 % pour les péquistes et 15 % pour les adéquistes. Pour le vote francophone, un incontournable pour les libéraux souhaitant être majoritaires, le PLQ et le PQ seraient pratiquement à égalité.

Selon CROP, Jean Charest domine largement comme le meilleur premier ministre avec 43 % contre 29 % pour Pauline Marois et 12 % pour Mario Dumont qui se trouve derrière la marque de son parti. Durant une tempête économique, les Québécoises et les Québécois disent préférer Jean Charest à leur tête par 46 % contre 24 % pour la chef péquiste et à peine 10 % pour le chef adéquiste.

Le taux de satisfaction envers le gouvernement a gagné quelques points depuis le dernier sondage CROP pour se retrouver à 59 %, un chiffre que le sondeur lui-même juge impressionnant. Et 64 % des gens disent vouloir un gouvernement majoritaire le 8 décembre prochain.

Léger Marketing

Le **17 novembre**, le journal *Le Devoir* présentait les résultats d'un nouveau sondage Léger-Marketing qui accordait 11 points d'avance au PLQ. Les résultats appréhendés se déclinaient ainsi : 44 % pour le PLQ, 33 % pour le PQ, 15 % pour l'ADQ, le PVQ et QS recueillant chacun 4 % des intentions de vote.

Léger Marketing

Le **25 novembre**, le *Journal de Montréal* a rendu publics les résultats d'un sondage mené entre les 18 et 23 novembre. Selon ce dernier, le PLQ est en avance avec 46 % des intentions de vote contre 34 % pour le PQ et 12 % pour l'ADQ. Chez les francophones toutefois, le PQ conserve une légère avance menant avec 40 % des intentions de vote contre 38 % pour le PLQ et 14 % pour l'ADQ.

CROP-La Presse

Le **25 novembre**, le sondage CROP-*La Presse* accordait, pour sa part, 45 % des intentions de vote au PLQ, 32 % pour le PQ et 12 % pour l'ADQ. Chez les francophones, le PQ maintenait toujours son avance avec 39 % des intentions de vote contre 36 % pour le PLQ et 14 % pour l'ADQ.